

DISCUSSION SUR LE CONSTAT

La première séance a été assez largement suivie avec un public composé d'une majorité d'enseignants (70%). Une quinzaine de parents d'élèves et d'élèves s'y sont associés. La seconde séance a été nettement moins fréquentée, avec seulement 10 participants, 5 enseignants, autant de parents. Dans les 2 réunions la réflexion et les échanges ont été très riches et se sont déroulés dans un climat de courtoisie, même si, en préambule à ces sessions, plusieurs intervenants ont évoqué leur doute sur les conséquences, voire l'opportunité, d'un tel débat national. Pour un grand nombre de participants, tout est déjà décidé. Quelques-uns ont évoqué des précédents sans suite et avancé l'expression « débat alibi ». Toutefois, chacun a trouvé dans ces rencontres un mérite immédiat : l'occasion d'évoquer ensemble un certain nombre de sujets, avec toutes les composantes de la communauté scolaire : enseignants, agents techniques, élèves et parents d'élèves.

Les thèmes de réflexion avaient été proposés aux participants. Le lundi 1^{er} décembre les participants en ont retenu 4 qu'ils ont approfondi en ateliers de réflexion. Chaque rapporteur les a ensuite présentés à l'ensemble du groupe pour répondre à des questions complémentaires.

Numéro 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

La motivation passe par la définition d'un projet d'élève individualisé et par le recours à un enseignement plus concret, faisant un usage plus large des technologies d'information. Les passerelles entre les filières doivent être plus nombreuses. Dans la construction du savoir, la majorité regrette que le quantitatif (nombre d'heures trop élevé dans la journée et la semaine) prenne le pas sur le qualitatif. Parmi les propositions les plus fréquentes :

- augmentation des séances de travail en petits groupes (sollicitée par les élèves)
- une réflexion des enseignants dans le cadre d'une formation (pour étudier la ou les réactions de l'élève à une mauvaise note)
- l'étalement de certains apprentissages avec des modules de 2 ans de programme en 3 ans, préférables à la forme actuelle du redoublement.
- La modification des rythmes de travail à l'intérieur d'une heure de cours. Le rythme est trop intense et la succession des matières dans une journée donne une sensation d'empilage. Plusieurs intervenants ont indiqué qu'un élève fait dans la semaine une somme n'accepterait pas de faire.

Numéro 11 : Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?

Le groupe de travail a constaté le grand écart entre le secondaire et le supérieur, l'impréparation de l'élève à affronter le savoir plus théorique et l'autonomie que requiert l'université. Il suggère une information-orientation spécifique des rencontres régulières entre enseignants du secondaire et universitaires mais aussi avec des étudiants, des stages en entreprise dès le lycée. Quant à la question : « Faut-il une sélection à l'entrée de l'université ? », le non initial a été pondéré par le constat de la sélection par le découragement. Le groupe suggère un bac avec des exercices moins répétitifs, plus orienté vers des exercices de type universitaire, une valorisation des TPE dans le cursus secondaire, une adaptation de l'évaluation. Mais les participants indiquent que le lycée ne peut gérer toutes les différences de niveau. Sur l'université payante le non est catégorique et appuyé.

Numéro 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

La formation actuelle est jugée beaucoup trop théorique. Dans le cursus IUFM, il n'y a aucune formation véritable à la gestion des classes difficiles ni réflexion sur les conflits. Les demandes et propositions portent sur :

- des mises en situation plus fréquentes
- une définition plus précise des missions de l'enseignant

- un recrutement où les critères valoriseraient la personnalité plutôt que le niveau d'études universitaires
- une refonte de l'inspection évaluation à la fin de la 2^{ème} année de l'IUFM. (un enseignant amené à passer 40 ans dans l'éducation nationale ne peut être jugé en une heure)
- un renforcement de la présence d'enseignants tuteurs
- un rallongement de la mise en situation des professeurs-stagiaires (de 1 à 2 ans)
- en cours de carrière des inspections moins ponctuelles et sous des formes de réflexion conseil, à raison d'une par mois.

Le groupe s'est interrogé sur les moyens de motiver un corps enseignant, dont la moitié n'avait pas fait d'emblée ce choix professionnel. Il s'avoue assez démuni pour trouver une réponse satisfaisante. Peut-être donner plus d'écho au plan académique de formation.

Numéro 18 : Comment en matière d'éducation définir les rôles et les responsabilités respectifs de L'état et des collectivités territoriales ?

Le groupe de travail est très majoritairement composé d'agents techniques. Ils soulignent d'emblée le manque ou déficit de considération des métiers péri-éducatifs dans le système scolaire et considèrent qu'ils ont un rôle à jouer, notamment dans l'apprentissage de la civilité citoyenneté.

-Le groupe indique que la mise en cause de l'efficacité du secteur public n'est pas établie. Elle relève plutôt d'une idéologie dominante instillée par des courants de pensée ultra libéraux. Il n'est pas hostile par principe à la décentralisation si elle conduit à des circuits de décision courts. Mais le groupe émet un doute : la décentralisation peut déboucher sur une multiplication d'instances de décision, des petits mamouths ce qui ne garantit ni efficacité, ni productivité démocratique. La déconcentration doit conduire selon les intervenants à une réelle autonomie de décision. Autre argument avancé pour douter du bien fondé de la décentralisation : l'inconnu qui pèse sur la gestion des carrières.

-Les agents techniques rappellent que si l'on considère les horaires passés dans l'établissement, ils sont les plus présents aux côtés des élèves. Ils souhaitent que les agents soient associés à certaines réflexions sur la citoyenneté, l'incivilité (par exemple en ecjs) indiquent que la précarité de certains emplois contribue à ce déficit de considération. Ils avancent que les atoss sont les garants de la qualité du service comme contrôleurs et concurrents des entreprises privées qui interviennent dans les établissements scolaires

-les agents techniques ne veulent ni diaboliser ni célébrer la décentralisation, mais l'incertitude leur semble telle qu'elle pèse sur la réflexion sur le sujet.

Numéro 16 : quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative –en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Ce thème a été choisi par le petit groupe de participants de la séance du samedi 6/12. En préambule chacun s'accorde sur l'idée que le pédagogique n'est pas un domaine réservé, que l'enseignant doit expliquer sa méthode. Le groupe estime utile une définition plus précise des relations parents enseignants, un protocole qui faciliterait le dialogue tout en fixant les limites du territoire de chacun. Les propositions portent sur

- l'encouragement aux relations bilatérales plutôt au relais des associations ou des porte-paroles.
- Aborder ce thème dans le cadre de l'ecjs
- favoriser les rencontres entre les enseignants d'une même matière pour entourer, conseiller les professeurs en difficultés avec les parents et les élèves. Le groupe souligne l'exemple de l'école primaire où le professeur des écoles fonctionne en équipe pédagogique.
- Dans les relations avec les élèves, valoriser les encouragements donner plus de poids à l'appréciation sur la note.

-Les parents souhaitent un éclairage très net sur les indicateurs chiffrés :nombre de redoublements,taux de réussite aux examens ...mais sans qu'il soit fait une médiatisation de ces chiffres qui pourrait donner lieu à une manipulation statistique.

-Lecture du règlement intérieur devrait se faire en commun en classe pour marquer nettement les repères entre le possible et l'interdit.Les parents se disent favorables à des sanctions graduées et expliquées ;

-tous sans trouver de solution satisfaisante évoquent la nécessité d'entrer en contact avec les parents qui fuient la structure éducative. La remise des bulletins en mains propres ,à la fin du trimestre , leur semble une initiative judicieuse.